

## Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 16 décembre 1861

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

### Les relations du document

#### Collection Correspondant.e.s

[Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#) est destinataire de cette lettre  
[Vigerie, A.](#) est cité(e) dans cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

### Informations sur le document source

CoteFG 15 (5)

Collation1 p. (310r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

### Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 16 décembre 1861, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/12/2025 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/FamiliLettres/items/show/34167>

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

## Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [16 décembre 1861](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Brullé, Alexandre \(1814-1891\)](#)

Lieu de destination Inconnu

## Description

Résumé Godin annonce à Brullé qu'il arrivera à Bruxelles jeudi prochain par le train de 3 heures 45 et qu'il sera accompagné d'A. Vigerie, administrateur comptable de ses établissements et de Marie Moret. Il avertit Brullé que son intention de rendre l'usine de Laeken plus prospère requiert de mettre en œuvre l'article relatif à leur liberté commune de leur convention du 29 novembre 1859. Il salue madame Brullé.

## Mots-clés

[Finances d'entreprise](#), [Fonderies et manufactures "Godin"](#)

Personnes citées

- [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)
- [Vigerie, A.](#)

Lieux cités

- [Gare de Bruxelles-Midi, Bruxelles \(Belgique\)](#)
- [Laeken, Bruxelles \(Belgique\)](#)

## Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Brullé, Alexandre (1814-1891)

Genre Homme

Pays d'origine France

Activité

- Fouriériste
- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

Biographie Éditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'[Adèle Augustine Brullé-Tardieu](#). Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par [Eugène André](#) à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février

1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

---

NomVigerie, A.

GenreHomme

Pays d'origineFrance

ActivitéEmployé/Employée

BiographieComptable employé à Guise par les Fonderies et manufactures Godin-Lemaire de 1862 à 1865. Godin le désigne comme son « principal employé » en 1863. L'épouse de A. Vigerie s'occupe de l'aménagement de la première salle d'asile du Familistère de Guise. De mars 1864 à mars 1865, Godin correspond avec lui en expédiant son courrier à Amsterdam (Pays-Bas).

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

---

310

Lien le 16 juillet 1861

Appel sur l'Appartement d'Ambleville

je m'insin pris pour vous et mon frère  
à Bruxelles pour prochain empêchement  
que nous arrivions par le train de  
3 heures 15 minutes nous pouvons y emporter  
la voiture et de nos impossibilités nulles  
emprunté à droit pour vendredi à la même  
heure je serai accompagné de M. Rigot  
administrateur comptable de mes établissements  
et de M. Marin que vous ferez venir ou  
par nombreuses voies quelques jours

l'expédition que je trouve à tenir de  
faire entre la fin de l'automne dans un état  
plus préparé lorsque je pourrai vous proposer  
pendant une heure de votre  
dans cette liberté comme au moyen des  
séances d'assemblée par notre ordonnance  
du 29 juillet 1859. une que sera prévue  
rue de la place que je pourrai prendre  
l'après prochain mois pour deux ou  
trois jours ou parfois jusqu'à un  
mois de plus si je pourrai être en effet  
dangereux de confection

deuxième appelle que je ferai au  
mois d'août prochain

Bonap